RAPPORT ANNUEL

2022

Jeunesse au Plein Air

Jeunesse au Plein Air

SOMMAIRE

1

P05 RAPPORT MORAL

P06 ❱ Entretien avec Christian Dominé, président de JPA
P08 ❱ Temps forts 2022
P10 ❱ Les chiffres 2022
P09 ❱ Nos missions
P13 ❱ Nos instances
P14 ❱ Organigramme des permanents de JPA / 2022

2

P15 RAPPORT D'ACTIVITÉS

P18 ❱ **PLAIDOYER**
P18 ❱ Le plaidoyer destiné aux élus
P20 ❱ Les journées de la Confédération
P21 ❱ Les Aides JPA
P21 ❱ Vacances apprenantes 3e édition : JPA relance sa plateforme d'aides individuelles
P22 ❱ Webinaires Classes de découvertes
P22 ❱ Formation au plaidoyer pour les membres de la Confédération
P22 ❱ Comité de filière Animation
P24 ❱ Rencontres avec les députés
P25 ❱ Veille et Analyse
P26 ❱ OVLEJ : produire des données et les rendre accessibles

P29 ❱ **DÉVELOPPEMENT**
P30 ❱ Des comités départementaux mobilisés
P32 ❱ Appel à la générosité
P35 ❱ 4 nouveaux adhérents rejoignent notre Confédération
P36 ❱ Accompagner la transformation digitale
P37 ❱ Réunions des responsables communication des confédérés

P38 ❱ **JURIDIQUE**
P40 ❱ Introduction
P40 ❱ JuriACM
P43 ❱ Spécial Directeur & Directrice
P46 ❱ Kelrisqu'anim

3

P49 RAPPORT FINANCIER / PARTIR ET DEVENIR, LE FOND DE DOTATION JPA

P50 ❱ États financier JPA, exercice 2022
P60 ❱ Partir et Devenir, le fonds de dotation de JPA

1

RAPPORT MORAL

P05 ❱ RAPPORT MORAL
P06 ❱ Entretien avec Christian Dominé, président de JPA
P08 ❱ Temps forts 2022
P10 ❱ Les chiffres 2022
P11 ❱ Nos missions
P13 ❱ Nos instances
P14 ❱ Organigramme des permanents de JPA / 2022

ENTRETIEN

Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'Europe a basculé dans la guerre en 2022 alors que la pandémie de COVID sévissait encore. Plusieurs de nos membres ont engagé des actions de solidarité en direction des enfants et des familles de réfugiés que nous avons relayées à chaque fois que nous l'avons pu.

En France, l'année 2022 aura été marquée par la réélection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République et l'élection d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, avec dans les deux élections, une présence historique de l'extrême-droite à un niveau jamais atteint.

En France, après cinq ans d'existence internationale, le mouvement Me Too (moi aussi) va concerner l'ensemble des secteurs d'activité y compris l'animation. La pandémie aura également révélé l'importance de failles de nos sociétés notamment la sédentarité, avec sa conséquence sur le poids des enfants et l'illectronisme. Ce dernier augmente le non-recours, alors que, paradoxe apparent, le temps d'écran augmente chez les plus jeunes avec de graves conséquences sur leur parcours et leur santé mentale déjà affectée par l'inquiétude climatique et les fausses informations. Un nombre encore trop grand de jeunes décrochent de l'éducation et 300 000 mineurs sont pris en charge en protection de l'enfance.

Dans ce contexte, les missions de JPA et de ses membres sont plus que jamais utiles aux enfants, aux jeunes et à la société. Le plan de développement de notre confédération devrait non seulement se poursuivre mais s'accélérer.

Nos trois missions, convaincre, financer et sécuriser ont été renforcées : par la réalisation de notre organigramme ; par plusieurs recrutements orientés autour de ces missions (dans un marché du travail tendu) ; ainsi que par la mise en place d'outils indispensables à notre développement (Fonds de Dotation, CRM, nouveau siège).

Nous avons régulièrement réuni nos instances pour mobiliser la gouvernance de la confédération autour de nos projets et consulter nos membres sur la pertinence de notre orientation et de sa mise en œuvre.

Conseils d'administration, bureaux, assemblée générale : dans toutes ces instances nous avons toujours bénéficié de la présence fidèle et vigilante des représentants du Don en Confiance et de la participation très active de nos administrateurs.

Pour sécuriser les enseignants et les organisateurs de séjours et d'ACM, nous avons soutenu l'activité de notre pôle juridique dans notre communication et notre budget et renforcé notre partenariat avec la MAIF.

Le développement du réseau JPA, membres nationaux ou comités départementaux est une priorité indispensable. C'est pourquoi, nous rencontrons régulièrement nos membres, comme chaque année. Par exemple, à l'occasion de notre participation, à Montpellier, aux rencontres du Réseau Français des Villes Educatrices (membre de JPA) nous avons travaillé avec le comité de l'Hérault. Avec les membres, en prenant en compte la situation du comité départemental, nous recherchons des pistes de renouvellement et de renforcement du comité départemental. Cette démarche, nous la souhaitons pour tous les comités, qu'ils fonctionnent parfaitement ou bien qu'ils éprouvent des difficultés. Autre exemple, nous travaillons à la réactivation du comité de Seine Saint-Denis pour 2023, avec un plan très ambitieux pour l'Ile de France. Une aide à nos comités départementaux dans le domaine de la communication et des fonctions supports se met en place progressivement. Des administrateurs JPA se sont mobilisés pour permettre la mise en conformité des statuts des comités. Nous voulons pouvoir soutenir les projets présentés chaque année par nos comités départementaux et avons besoin d'accroître considérablement les ressources financières dans nos budgets.

Pour financer les départs, nous avons consolidé notre partenariat avec l'Etat dans le cadre des vacances apprenantes et avec l'ANCV (qui a fêté ses quarante ans) pour les classes de découvertes. Parallèlement, nous avons activement renoué avec notre grande tradition d'appel à la générosité.

Dans la dynamique de notre manifeste adopté lors du congrès d'octobre 2021, JPA a initié des rencontres avec les responsables du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et de nombreux parlementaires pour les convaincre de l'importance des accueils collectifs de mineurs, du départ en vacances, de la continuité éducative, de la complémentarité avec l'École, de l'importance de cette éducation non formelle dans les accueils de loisirs, les classes de découvertes et les colos pour les familles et la société. Ils nous ont encouragés dans notre projet.

Nous avons aussi rencontré d'autres organisations dans le but de nouer des partenariats et de coordonner nos actions : ATD Quart Monde, l'Autonome de Solidarité, la Trousse à Projets, Faire classe dehors, SGEN CFDT, MAIF… tout en continuant à vouloir accueillir de nouveaux membres pour renforcer nos missions.

Par ailleurs, nous sommes membres de plusieurs collectifs dans lesquels nous portons notre ambition par une présence régulière et assidue : Solidarité laïque, Arts et Vie, ESPER qui forment un groupe très cohérent avec JPA. Nous retrouvons de nombreux membres en commun. JPA participe aussi à d'autres collectifs (CNAJEP, AFF). JPA contribue également aux organismes consultatifs suivants : Conseil supérieur de l'éducation (CSE) ; Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CNAECEP), à la formation spécialisée « Agrément JEP » placée auprès du COJ. Par ailleurs, JPA assure la présidence de la commission Education Populaire du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) au titre du CNAJEP.

«JPA est à un moment clé de son histoire » comme le dit le rapport de mission de contrôle de l'IGESR, en novembre 2022.

Christian DOMINÉ,
président de Jeunesse au Plein Air

TEMPS FORT 2022

Jeunesse au Plein Air

Temps forts 2022

JANVIER

- Réorganisation du siège de JPA : identification de 4 pôles d'activités distincts : Administratif et financier, Développement et Animation Réseau, Juridique, Plaidoyer.
- Jeunesse au Plein Air appelle le Gouvernement à renouveler le dispositif colos apprenantes et à instaurer un « pass colo » avec le soutien de députés et sénateurs

FÉVRIER

- Sortie du Spécial Directeur et Directrice des ACM
- Toulouse accueille la première formation en région, « Stratégies et Outils du Plaidoyer »
- JPA participe au comité de filière animation autour de la complémentarité éducative dans les territoires, la formation, l'emploi et les parcours dans l'animation professionnelle, la formation et l'emploi dans l'animation volontaire.

MARS

- Lancement de la pétition « **POUR UN PASS COLO POUR TOUS LES ENFANTS !** »
- Webinaires pour les enseignants en premier degré, sur le départ en classes de découvertes.

AVRIL

- JPA interpelle les candidats aux élections présidentielles avec l'histoire du petit Emmanuel, de la petite Valérie et du Petit Jean-Luc,
- Paris accueille la deuxième formation en région « Stratégies et Outils du Plaidoyer »

MAI

- Évolution du partenariat JPA-ANCV en permettant à tous les établissements scolaires (quelle que soit leur situation géographique) de déposer une demande d'aide pour partir en séjour scolaire.

JUIN

- Journée d'étude sur l'animation volontaire
- Appel à projet de Partir et Devenir, le fonds de dotation de JPA, pour soutenir le départ en colo des enfants résidants en milieu rural.
- Nomination de Dominique MAHE à la présidence du fonds de dotation de JPA, Partir et Devenir

JUILLET

- Lancement de l'application de prévention Kelrisqu'anim par le pôle Juridique, dédiée aux animateurs et animatrices.

AOÛT

- Dispositif des Colos Apprenantes en action intense
- JPA soutient le départ en colo des enfants réfugiés avec les associations CroqVacances, la Loco, CLVA, la Joie des gosses.

SEPTEMBRE

- Le Comité de rédaction pour la réalisation de l'édition 2023 « Spécial Directeur & Directrice» est lancé
- Transformation digitale des outils de communication de JPA

OCTOBRE

- Mobilisation des membres autour de la Journée de la Confédération « Égalité Filles-Garçons » le 21 octobre.
- L'âge minimum d'entrée en formation BAFA a été abaissé à 16 ans.

NOVEMBRE

- Remise du rapport de contrôle des IGESR par JPA.
- Les rencontres avec les élus pour défendre les intérêts du BAFA, du pass colo et de l'accès aux vacances pour toutes et tous.

DÉCEMBRE

- Participation au Giving Tuesday

CHIFFRES 2022

Les chiffres 2022

Jeunesse au Plein Air

85 ans d'existence au service du départ en vacances

75 comités départementaux

3 Unions régionales

1 000 bénévoles au service de nos missions, au plus près du territoire

38 organisations membres regroupées au sein de JPA

500 000

enfants partis en séjours collectifs grâce à JPA et ses membres dont :

11 360

enfants partis en classes de découvertes sur **695** séjours, avec le soutien de notre partenaire ANCV

4 258

enfants partis en colonies de vacances grâce à la générosité des donateurs et de nos partenaires

4 761

enfants partis avec le dispositif Colos apprenantes

361

enfants en situation de handicap partis dans le cadre de notre partenariat avec l'ANCV

Origine des ressources provenant de la générosité du public

JPA au travers de ses appels à don à collecter **285 164 €** auprès de ses donateurs.

Nos missions

Aider financièrement au départ

Jeunesse au Plein Air développe de nombreux dispositifs afin de favoriser le départ de tous les enfants en colonies de vacances, centres de loisirs, camps scouts et classes de découvertes.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Lutter contre les inégalités passe par une meilleure intégration de tous les jeunes au sein des accueils collectifs de mineurs.

INFORMER

JPA est un espace d'informations, d'échanges et de recherches.

VALORISER LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Jeunesse au Plein Air milite auprès de l'opinion et des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des lieux éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles.

Groupes et commissions de travail

Le travail de JPA s'organise également autour de groupes et commissions de travail : le groupe juridique, la commission d'attribution des aides, la commission ANCV, la commission des statuts, la commission de la vie confédérale, la commission des responsables communication de la Confédération... Leurs membres se réunissent à de nombreuses reprises tout au long de l'année. Nous tenions à les remercier pour leur engagement.

Commission de la Vie Confédérale

La commission (définie dans nos statuts et RI) contribue au contrôle interne de la confédération. Elle assure une mission d'accompagnement et de conseil et contribue au contrôle interne de la confédération, notamment :

- Au suivi des conventions liant les instances nationales de la confédération, les comités départementaux, et les unions régionales.
- Au suivi du bon fonctionnement statutaire des comités départementaux et des unions régionales.
- Au suivi du rapport d'Assemblée générale et des comptes transmis au siège de la confédération par les comités départementaux ou les unions régionales.
- Au suivi de l'état du paiement des cotisations par les membres de la confédération.

Dans le cadre du suivi des comités départementaux et des unions régionales, elle rencontre chaque année un certain nombre d'entre eux, dont elle fixe elle-même la liste. Pour ces comités départementaux ou unions régionales, elle assure un contrôle in situ des comptes. Les structures tiennent à sa disposition l'ensemble des pièces et documents nécessaires. La commission agit de sa propre initiative ou à la demande du conseil d'administration.

Commission Statuts Conventions

La commission a pour objet :

- Suivi de la réforme statutaire.
- Étude et formulation d'avis sur les statuts et sur les conventions déposés par les comités départementaux.
- Accompagnement pour aider les comités à se structurer.
- Réflexion sur la gouvernance avec mise à jour des textes statutaires : travail engagé sur l'élaboration du projet de statuts pour les unions régionales.

Groupe Juridique

Son objet est de veiller et d'alerter sur les évolutions législatives et réglementaires, nationales et européennes impactant le secteur des ACM.

À partir de cette veille, le groupe élabore des supports d'informations juridiques et pédagogiques afin de donner à l'ensemble des acteurs les clés de décryptage utiles à leurs pratiques quotidiennes.

Dans ce cadre, il travaille à l'actualisation annuelle de la revue Spécial Directeur et Directrice.

Commission des Responsables Communication des Confédérés

Depuis septembre 2022, le pôle Développement et Animation Réseau a mis en place un rendez-vous mensuel dédié aux responsables communication de nos confédérés. Pour ces premiers mois d'existence, les participants à ces temps d'échanges sont les AROEVEN, Les CEMEA, Croq'Vacances, les EEDF, Les Francas, Léo Lagrange, les PEP, le RFVE, le SNUipp, l'Unsa.
Plus d'informations p37.

Groupe d'Attribution des Aides

Le rôle principal de ce groupe est d'étudier les bilans des projets d'aides portés par les comités en 2021, de travailler sur l'appel à projets 2022, d'étudier les retours et de répartir le budget issu de l'appel à la générosité.

Nos instances

Bureau :

Christian DOMINÉ	Président (Personnalité)
Agnès BATHIANY	Vice-présidente (Les PEP)
Franck PRESUMEY	Vice-président (Ligue de l'enseignement)
Rémy SIRVENT	Vice-président (SE-UNSA)
Anne-Marie VINAIXA	Vice-présidente (Comité JPA des Bouches-du-Rhône)
Yann RENAULT	Secrétaire général (Francas)
Alexandra BOJANIC	Secrétaire adjointe (SNUIPP-FSU)
Jean-Claude BOURDIN	Secrétaire adjoint (Comité JPA Aisne)
Olivier BARBEY	Trésorier général (EEDF)
Laurent BERNARDI	Trésorier adjoint (CEMEA)
Anne-Marie HARSTER	Attachée permanente (MGEN)

Autres membres du Conseil d'Administration :

Eve BERTHET	(CCAS)
Jean-Pierre BONIN	(DDEN)
Muriel BRUNET	(Comité JPA Hérault)
Rodrigue CARBONNEL	(Fédération des AROEVEN)
Laure DUBOS	(UCPA)
Aurélie DUPLOUY	(Comité JPA Tarn-et-Garonne)
Jacques DURAND	(Personnalité)
Moulay Driss EL ALAOUI	(FCPE)
Françoise FAËS	(Léo Lagrange)
Solange GUIRAUD	(Comité JPA Occitanie)
Béatrice LAURENT	(UNSA Education)
Dominique MAHE	(Personnalité)
Franck PRODHON	(Comité JPA Haute-Marne)
Simon ROMANO	(JPA Grand Est)
Jean-Claude ROUANET	(APAJH)
José SUAREZ	(Personnalité)
Christian TETE	(Comité JPA Rhône et Métropole de Lyon)
Boris THUBERT	(SNES-FSU)

ORGANIGRAMME

Organigramme des permanents de JPA / 2022

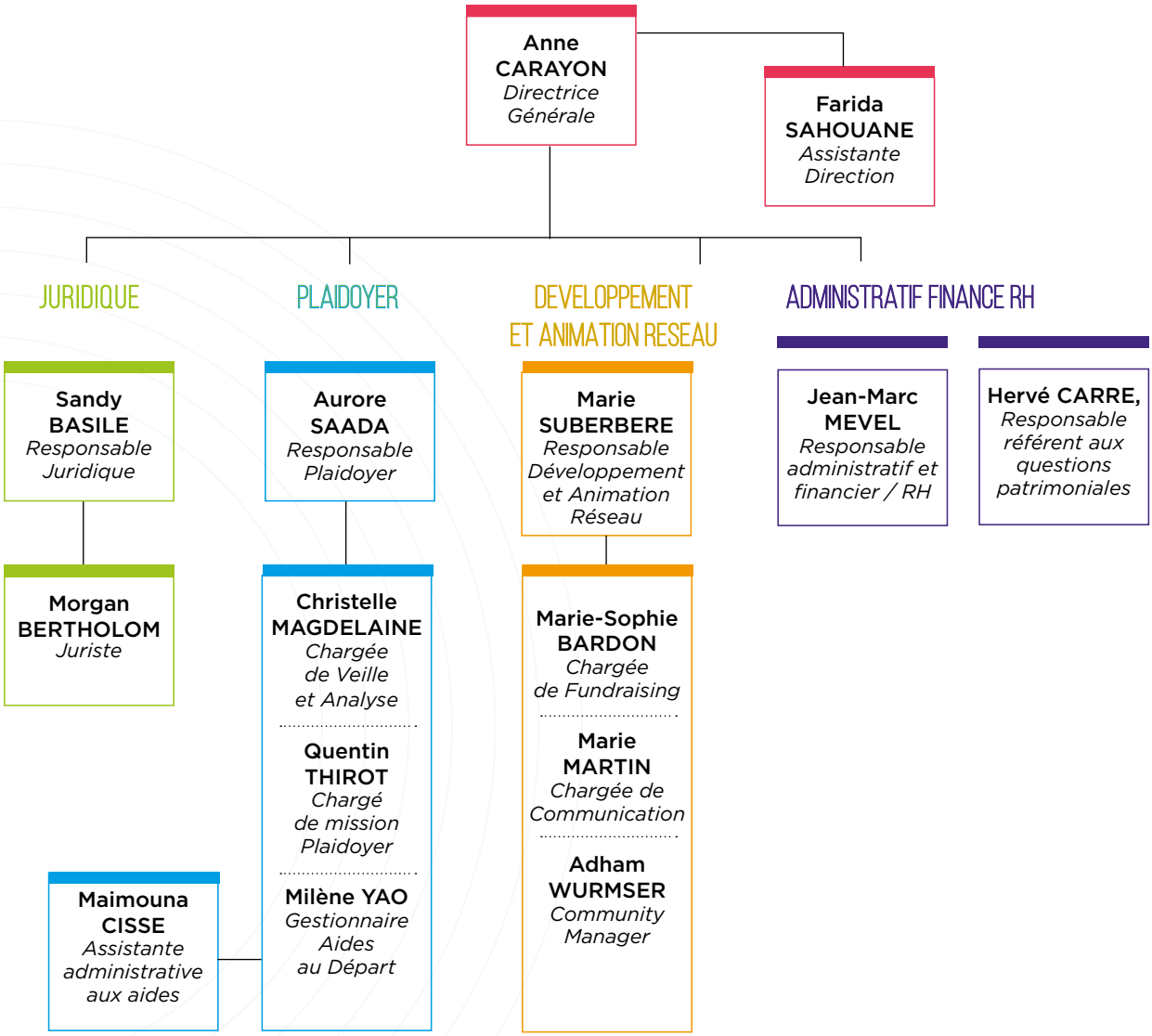

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux permanents, qui nous rejoignent à la suite de la réorganisation de l'activité du siège :

- **Maimouna CISSE,** Assistante Administrative aux aides
- **Jean-Marc MEVEL,** Responsable Administratif, Financier et RH
- **Marie SUBERBERE,** Responsable du Pôle Développement et Animation Réseau
- **Aurore SAADA,** Responsable du pôle Plaidoyer *(arrivée en février 2023)*
- **Marie-Sophie BARDON,** Chargée de Fundraising
- **Marie MARTIN,** Chargée de Communication
- **Quentin THIROT,** Chargé de mission Plaidoyer en alternance
- **Adham WURMSER,** Community Manager en alternance
- **Milène YAO,** Gestionnaire des Aides au Départ

P

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ

P18 ❯ **PLAIDOYER**
P18 ❯ Le plaidoyer destiné aux élus
P20 ❯ Les journées de la Confédération
P21 ❯ Les Aides JPA
P21 ❯ Vacances apprenantes 3e édition : JPA relance ❯ sa plateforme d'aides individuelles
P22 ❯ Webinaires Classes de découvertes
P22 ❯ Formation au plaidoyer pour les membres de la Confédération
P22 ❯ Comité de filière Animation
P24 ❯ Rencontres avec les députés
P25 ❯ Veille et Analyse
P26 ❯ OVLEJ Produire des données et les rendre accessibles

P29 ❯ **DÉVELOPPEMENT**
P30 ❯ Des comités départementaux mobilisés
P32 ❯ Appel à la générosité
P35 ❯ 4 nouveaux adhérents rejoignent notre Confédération
P36 ❯ Accompagner la transformation digitale
P37 ❯ Réunions des responsables communication des confédérés

P38 ❯ **JURIDIQUE**
P40 ❯ Introduction
P40 ❯ JuriACM
P43 ❯ Spécial Directeur & Directrice
P46 ❯ Kelrisqu'anim

Plaidoyer

2022 étant une année d'élections présidentielle et législatives, le pôle plaidoyer a été particulièrement actif. Nous nous sommes mobilisés pour porter le plus haut et le plus largement possible l'accès au départ en vacances et en loisirs collectifs pour les enfants et les jeunes. Ces élections ont été l'occasion parfaite pour JPA, avec son réseau, de porter notre cause auprès du grand public.

2022 a été aussi marquée par une forte actualité pour le secteur de l'animation avec la présentation des mesures pour un renouveau de l'animation, les 50 ans du BAFA et enfin le lancement du comité de filière animation. JPA a été présente à chaque moment afin de porter et réaffirmer les messages de la confédération. Enfin, en 2022, JPA est impliquée pour la 3e année consécutive dans le dispositif Colos apprenantes.

Comme les années passée, JPA, *« a su réagir avec agilité et dans une logique de mission de service public pour faire face à la crise sanitaire et économique.»* (Rapport de contrôle des IGESR). Elle a rouvert sa plateforme afin de répondre aux familles, sans contact localement, sur leur éligibilité à ce dispositif en assurant à la suite le paiement auprès des organisateurs.

Le plaidoyer destiné aux élus

2022 a été marquée par différentes élections. À cette occasion JPA a mis en place diverses actions pour porter son message auprès des futurs élus.

Quels sont les fondamentaux 2022 du plaidoyer ?

L'objectif était d'interpeller les candidats de manière humoristique, afin de se démarquer et de faire « sourire » le grand public, pour le rallier à notre cause et soutenir la mise en place d'un pass colo.
Le rapport de contrôle des IGESR partage la nécessité d'une politique publique «*La mission recommande d'engager un travail de réflexion sur la perspective d'une politique publique, dans la durée, en faveur du départ en vacances des mineurs dans un cadre collectif. Ces travaux pourraient s'appuyer sur les évaluations produites par le MENJ (DGESCO, DJEPVA), en lien avec*

Plaidoyer JPA
#presidendtielle2022
#legislatives2022

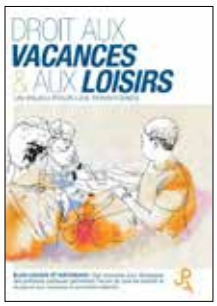

Droits aux vacances et aux loisirs, un enjeu pour les territoires

Vidéo d'interpellation

JPA et l'observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) et réunir les différents opérateurs concernés (CNAF, ANCV, organisateurs de séjours, collectivités territoriales, comités sociaux et économiques (CSE) etc.)».

À cette occasion, divers supports ont été réalisés :

- Plaidoyer JPA #presidendtielle2022 #legislatives2022,
- Vidéo d'interpellation des candidats à la présidentielle en sensibilisant le grand public,
- Réalisation de trois films humoristiques en motion design, mettant en scène Emmanuel Macron, Valérie Pécresse et Jean-Luc Mélenchon en colo. En quelques secondes, ils montrent comment l'expérience en colo a un impact sur l'engagement citoyen de la personne politique et invitent à interpeller les candidats en signant notre pétition. Relayées sur FB, Twitter, Insta et LinkedIn, chacune a totalisé plus de 120 000 vues,
- Lancement d'une pétition, afin de rendre concret pour le grand public notre Manifeste. Il s'appuie sur une proposition claire : un pass colo de 300 € par enfant. Le frein financier est, en effet, le premier élément qui empêche le départ et exclut de fait de nombreuses familles,
- Kit communication pour les comités et les organisations confédérées afin de relayer la pétition et les films.

EN CHIFFRES :

13 774
SIGNATURES OBTENUES POUR LA PÉTITION

PLUS DE 120 000 VUES, POUR CHACUNE DES VIDÉOS

2 VISITES DE DÉPUTÉS :
Adrien Clouet, le 25 juillet, au camp des Éclaireuses Éclaireurs de France avec le comité départemental JPA de la Haute-Garonne et Nathalie Albuisson, (Cheffe du service Jeunesse et Sports) du sénateur Jean-Bernard Magner et du député suppléant Olivier Fourot, le 4 août, avec les Éclaireuses Éclaireurs de France de la Planche et le comité départemental JPA du Puy-de-Dôme.

Ces supports ont permis à JPA et à ses membres de porter une voix commune et pour défendre le droit aux loisirs et aux vacances collectifs auprès des futurs décideurs.

Pour les législatives, un kit de communication a été proposé aux comités, pour leur permettre d'interpeller les candidats de leur circonscription. Il comprenait :

- Le document de plaidoyer,
- Le tableau de suivi des activités des députés depuis les 5 dernières années,
- Un courrier type d'interpellation des candidats aux élections législatives,
- Un courrier type d'invitation des nouveaux élu.es à visiter les centres de vacances et de loisirs,
- Une fiche conseil pour solliciter leur député.e,
- Un communiqué de presse et le dossier de presse de la campagne envoyés au moment du lancement de la campagne de presse.

PLAIDOYER

Les journées de la Confédération

Les journées de la Confédération sont l'occasion de porter notre plaidoyer de manière thématique et pédagogique auprès de nos adhérents et de notre communauté plus largement. En 2022, deux journées ont été organisées :

ANIMATION VOLONTAIRE : 15 JUIN 2022

Les accueils collectifs de mineurs : colonies de vacances, accueils de loisirs sont essentiels dans l'éducation des enfants, pour apprendre à vivre ensemble, construire une société inclusive. « Pour grandir, découvrir, apprendre, se cultiver, voyager, développer ses capacités créatives, faire de la musique, du théâtre ou du sport, faire des rencontres qui changent une vie… » *(extrait de l'édito de Sarah El Haïry des conclusions des assises de l'animation : « Pour un renouveau de l'animation 50 ans après la création des brevets d'aptitude de l'animation, BAFA et BAFD)».* Cette journée a été l'occasion de s'interroger sur le parcours d'animateur occasionnel, sa formation militante et son adéquation ou pas avec les attentes des jeunes aujourd'hui. La matinée a été consacrée à interroger le lien **entre l'animation volontaire et la jeunesse** à l'occasion d'une table ronde. Nous avons également partagé des présentations d'initiatives mises en place sur le terrain pour développer l'accès aux formations BAFA *(par des associations partenaires et des comités départementaux).* L'après-midi, le **CNAJEP a présenté son plaidoyer.** A l'occasion des 50 ans du BAFA, le contexte d'aujourd'hui a été interrogé, avec Denis Adam, maître de conférence associé à l'université Paris 13 et délégué national du centre Henri Aigueperse-UNSA Education.

ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS 19 OCTOBRE 2022

JPA et ses membres parlent d'éducation à la socialisation de genres plutôt que d'éducation à l'égalité filles-garçons. L'égalité entre les filles et les garçons est un principe fondamental inscrit dans le Code de l'éducation. C'est également le 5e Objectif du programme de Développement Durable, à l'horizon 2030 de l'ONU.
Le genre, qu'est-ce que c'est ? C'est la construction sociale et culturelle des sexes dans un lieu et une époque donnée. C'est regarder comment la société organise les comportements, les rôles entre garçons et filles à partir de déterminants biologiques.
Une table ronde a été organisée sur la **thématique de « égalité filles-garçons »**
En ouverture, intervention d'un grand témoin puis valorisation des actions mises en place par les organisations membres de JPA pour agir contre la reproduction des stéréotypes. Y ont été abordées la question de la formation des animateurs, ainsi que celle des activités proposées aux enfants ou comment ce sujet est pris en compte avec les enfants et les jeunes.
L'après-midi : Intervention de l'association Colosse aux pieds d'argile dont l'action est d'agir contre la pédo-criminalité, le bizutage ou le harcèlement. Notre objectif était de sensibiliser les organisateurs, les têtes de réseaux nationales, les unions régionales ou les comités départementaux JPA, à ces questions afin que chaque organisation puisse s'interroger sur les actions de sensibilisation ou de formation à mettre en place *(auprès des organisateurs, des animateurs…).*

EN CHIFFRES :

143 PARTICIPANTS DONT :
- **46 EN PRÉSENTIEL**
- **97 EN DISTANCIEL**

Les Aides JPA

COLOS APPRENANTES

- JPA est partenaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour la mise en place des Colos apprenantes.
- Nous vérifions l'éligibilité au dispositif Colos apprenantes qui donne accès à l'aide de l'État de 500 € maximum par semaine.
- Une seule demande par enfant et par an est autorisée. Les aides sont versées directement aux organisateurs de séjours.

LE DÉPART DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

- En partenariat avec l'ANCV, JPA aide les enfants en situation de handicap à partir en colonie de vacances.
- L'aide est attribuée sous forme de chèques-vacances à l'organisateur du séjour.
- L'aide demandée pour un enfant peut atteindre 60 % du coût de séjour, surcoût inclus.

LE DÉPART EN CLASSE DE DÉCOUVERTES

- JPA développe, en partenariat avec l'ANCV, une politique d'aide aux départs en classe de découvertes.
- Pour en bénéficier, l'établissement scolaire doit déposer un dossier auprès de JPA.
- En fonction du quotient familial, le montant maximum de l'aide peut représenter entre 15 % et 25 % du coût du séjour versé à l'établissement.

Vacances apprenantes 3e édition : JPA relance sa plateforme d'aides individuelles

Vacances apprenantes, comprend plusieurs dispositifs. JPA participe activement à l'un d'eux : Colos apprenantes. Parce que le départ en vacances est un droit, JPA se mobilise pour permettre à tous de pouvoir activer ce droit. Cette action en est la preuve.

Le dispositif « Colos apprenantes » a été mis en place pour la 1ère fois durant l'été 2020, suite à une période de confinement des Français liée à la crise sanitaire. Il a ensuite été renouvelé durant les vacances scolaires de l'automne 2020, et celles de l'été 2021. **En 2022, pour la 3e année,** la DJPEVA et JPA ont renouvelé leur partenariat pour permettre aux familles n'ayant pas de prescripteur *(collectivités, associations)* de pouvoir bénéficier du dispositif et d'obtenir une aide. JPA, comme les deux années précédentes, a géré une plateforme permettant aux familles qui n'ont pas de prise en charge d'obtenir l'aide.

PLAIDOYER

Ci-après le bilan 2022 :

Bénéficiaires	F	G	Résidant QPV	Résidant ZRR	En situation d'Handicap	QF < 1200 €	Aide moyenne (€)
4761	2 291	2 470	762	1620	98	4261	414
%	48%	52%	16%	34%	2%	89%	

Qui sont les 4761 enfants partis en Colos apprenantes à travers la plateforme JPA ?
41 % des mineurs ont entre 6 et 10 ans *(classes élémentaires)* et 46 % ont entre 11 et 14 ans *(collège)*. Les âges les plus représentés sont de 9 à 14 ans *(70 % des enfants partis)*.
En 2022, 42 % des enfants et adolescents enquêtés sont des primo-partants en séjour collectifs de vacances : 10 % étaient déjà partis en séjours scolaires et 32 % n'étaient jamais partis en séjour collectifs *(avec la classe ou durant les vacances).*
43 % des enfants partis en « Colos apprenantes » ne partent que peu ou pas du tout en vacances en famille *(au moins quatre nuits consécutives hors du domicile familial)* et près de 40 % des parents n'avaient pas d'expérience propre des séjours collectifs.
En 2022, c'est 28 % des départs de primo-partants qui concernent des familles dont les parents ne s'intéressaient pas aux séjours collectifs ou ne connaissaient pas ce mode de vacances, contre 16 % seulement en 2021 *(soit +12 points entre les deux années)*.

Pour tous les parents enquêtés, la première raison à l'inscription à un séjour labellisé « Colos apprenantes » est un départ en vacances entre jeunes *(43 % de répondants)*. En deuxième position, avec 39 % de réponses, se place l'aide financière.

Webinaires Classes de découvertes

En 2022, suite à plusieurs sollicitations, JPA a mis en place deux webinaires à destination des professionnels de l'Education nationale et de ses membres confédérés. Ces derniers ont rencontré un grand succès avec une centaine de participants.

- 30 mars 2022 : webinaire classes de découvertes : apprentissages, intérêts des temps collectifs, autonomie...
- 18 mai 2022 : webinaire juridique : sorties et voyages scolaires et responsabilité des enseignants.

Ces webinaires ont relancé les travaux pédagogiques autour des classes de découvertes. En 2023, il est prévu de mettre en place une revue classes de découvertes et une journée d'étude sur le même sujet.

Formation au plaidoyer pour les membres de la Confédération

JPA a proposé cette année plusieurs sessions de formation sur la conception et la mise en œuvre d'un plaidoyer en faveur des séjours et des loisirs collectifs sur les territoires.
L'objectif était d'acquérir les fondamentaux de l'activité de plaidoyer et des outils pour la mettre en œuvre.
Au programme : analyse et définition du plaidoyer JPA avec la mobilisation d'outils tels que TOC, PESTEL... mise en situation, préparation au déploiement d'une stratégie de plaidoyer.
Pour cela, nous avons fait appel à l'organisme de formation : cap-impact

Trois dates ont été proposées dans trois villes *(Paris, Pilat et Toulouse)*, pour la même session de formation. Elles ont été ouvertes à tous *(comités départementaux et membres confédérés nationaux)*, quel que soit son territoire.

EN CHIFFRES :

3
FORMATIONS

34
PERSONNES DU RÉSEAU FORMÉES

Comité de filière Animation

Fin 2021, Sarah El Haïry initie les Assises de l'Animation. Ces dernières ont donné lieu le 22 février 2021, au plan « pour un renouveau de l'animation en ACM» qui comprend 25 mesures pour répondre aux besoins identifiés *(difficultés de recrutements, diminution de nombre d'enfants accueillis en ACM, attractivité du secteur...).*

Dans ces 25 mesures, un certain nombre font référence au comité de filière. Ainsi, JPA comme ses membres participent aux travaux. Pour rappel, le comité de filière Animation a pour objet de porter, par la concertation entre ses membres, la feuille de route de moyen terme du plan afin d'atteindre ses trois objectifs :

- Pour les enfants et les familles : garantir une qualité optimale des accueils collectifs de mineurs,
- Pour les animateurs : améliorer les conditions de formation et d'emploi,
- Pour les opérateurs publics et privés d'Accueils Collectifs de Mineurs : solidifier les modèles économiques et soutenir l'ambition éducative.

Concrètement, sa mission est de proposer des déclinaisons opérationnelles pour chaque mesure en vue de :

- Soutenir les collectivités dans leur gestion des accueils collectifs de mineurs et enrichir le dialogue entre l'école et le périscolaire,
- Renforcer l'accès à la formation, améliorer la qualité de l'emploi et créer des passerelles entre les secteurs proches,
- Attirer davantage de jeunes vers l'animation volontaire en redonnant du sens à cette forme d'engagement et en améliorant concrètement les conditions de formation et d'emploi.

C'est dans ce cadre que JPA participe aux travaux du Groupe 4 – Animation Volontaire.

PLAIDOYER

Rencontres avec les députés

Cette année, JPA s'est activement relancée dans le portage de son plaidoyer auprès des différents parlementaires. Ainsi, au fil des mois, nous nous sommes déplacés pour rencontrer les élus de la République afin de faire écho à l'histoire de ce qu'est JPA : l'école est un droit, les vacances aussi !

JPA a fait le choix d'attendre l'arrivée des parlementaires nouvellement élus pour porter à leur connaissance les sujets essentiels du départ en vacances des enfants.
Après la période de vacances parlementaires, nous avons enclenché les rencontres avec les différents élus. À ce titre, **JPA a rencontré 5 députés et 1 sénateur sur cette fin d'année.** Dans une volonté de subsidiarité et de travail en commun, nous avons proposé, dès que l'opportunité se présentait, aux bénévoles locaux de JPA de participer à ces différentes rencontres.
Pour cibler au mieux les élus que nous rencontrions, le choix a été fait de contacter en priorité les parlementaires siégeant dans la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale et la commission culture, éducation et communication du Sénat.
JPA a ainsi pu porter ses propositions aux différents groupes parlementaires, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition.
De même, en poursuivant le souhait de représenter au mieux les intérêts du secteur, JPA a obtenu un rendez-vous avec le directeur de Cabinet de la présidente de la commission culture éducation de l'Assemblée, permettant une diffusion efficiente de nos propositions.
Que ce soit au Sénat ou à l'Assemblée, la fin d'année est synonyme de projet de loi de finance. Les conditions particulières entourant le travail du PLF 2023 *(renouvellement, aucune majorité parlementaire, ...)* ne nous ont pas empêchés de nous engager à convaincre les parlementaires.

JPA s'est évertuée à défendre avec ferveur l'inscription des Colos apprenantes comme une ligne budgétaire à part entière et l'importance de la création d'un « pass colo ».
Autour de ces sujets, JPA a ainsi participé à l'élaboration de plusieurs questions au Gouvernement pour interroger la volonté politique de prolongement ou de création de ces différentes mesures.

Veille et Analyse

Comment s'est mis en place le Service Veille & Analyse au sein de JPA et est-il défini ?
À la suite de la réorganisation du travail, le Centre de documentation devient en janvier 2022 le Service Veille & Analyse du pôle Plaidoyer. Sa mission transverse au sein de JPA est d'informer l'ensemble des salariés, des bénévoles et des membres. Les informations et les documents recensés sur les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes y sont centralisés et mis à disposition. Ces ressources collectées, soit par la veille, soit par des abonnements à des revues, sont analysées, communiquées au réseau JPA via des bulletins de veille numériques et valorisées sur le portail documentaire *(edocs.jpa.asso.fr)* ; l'accès est à présent réservé aux membres.

En 2022, quelles sont ses activités ?
Dans le cadre du projet de déménagement du siège national, le volume du fonds documentaire est adapté et réduit. Un plan de désherbage *(élagage de la collection des documents en fonction de différents critères)* est défini. Une partie des documents est conservée, un autre sous-ensemble est proposé sous forme de dons et le reste trop obsolète est mis au pilon. Des décisions d'archivage ou de numérisation sont prises concernant les documents édités par JPA. La collection de la revue JPA va être numérisée dans son intégralité pour des raisons de conservation et d'accès ; un travail de numérisation de 421 numéros (publiés de 1939 à 2007) doit s'engager avec la société Numexo. La veille documentaire reste l'activité centrale. Des analyses spécifiques avec des éléments de datavisualisation sont réalisées sur le thème de l'animation volontaire ou pour une photographie des ACM dans les médias sur la période de l'été et présentées au réseau JPA.

Quels sont les usages des technologies et des outils numériques ?
La veille est conçue pour accompagner la confédération à prendre des décisions stratégiques. Cela nécessite de mettre en place des outils de veille. Les informations reçues automatiquement via des logiciels de veille paramétrés (Inoreader, Aday) sont traitées et référencées sur le portail documentaire dans l'espace veille. Les technologies et les outils numériques sont essentiels au fonctionnement du service et représentent un gain de temps majeur. La solution logicielle Kentika permet d'assurer le référencement des documents et leur valorisation sur le portail. Il est indispensable de suivre les évolutions des technologies numériques et d'évaluer en permanence la nécessité de nouvelles intégrations.

Quelles sont les services proposés aux lecteurs et les évolutions possibles ?
Le portail offre la possibilité aux lecteurs de consulter des références spécifiques au secteur des ACM et celle d'effectuer en toute autonomie des recherches. Les livrables de veille sont proposés dans l'espace veille aux membres de JPA afin de renforcer leurs connaissances du secteur, de maintenir leurs expertises et de contribuer à leurs actions et prises de décisions. Les bulletins de veille sont accessibles sur l'ensemble des outils numériques des usagers, de l'ordinateur à la tablette jusqu'au téléphone mobile. À l'heure de ChatGPT, les évolutions à venir sont du côté de l'intelligence artificielle qui intégrée aux outils numériques vont fournir aux usagers des informations plus ciblées et personnalisées. Cependant, il est essentiel d'avancer prudemment, avec des phases de POC (preuve de concept), pour éviter les biais et les fausses informations.

PLAIDOYER

Produire des données et les rendre accessibles

Depuis plus de 20 ans, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes *(Ovlej)* œuvre à une meilleure connaissance des vacances et des loisirs des enfants et des adolescents français, notamment concernant les vacances et loisirs collectifs.

L'étude sur les effets des parcours d'animation occasionnelle sur les jeunes, débutée en 2021, a été finalisée et diffusée en mars 2022. Le second trimestre de cette même année a permis l'analyse des données de la deuxième édition de l'enquête barométrique, mise en œuvre avec le Crédoc. Celle-ci donne des indicateurs sur les pratiques de loisirs collectifs et les départs en vacances des jeunes âgés de 5 à 19 ans, ainsi que sur l'opinion des Français concernant les séjours collectifs. Cette édition, portant sur des indicateurs 2021, permet de mesurer les évolutions par rapport à l'avant crise sanitaire.

Le troisième trimestre a été l'occasion de travailler avec JPA sur deux enquêtes menées en parallèle : l'une sur les bénéficiaires du dispositif *« Colos apprenantes »*, ayant eu recours à la plateforme gérée par JPA ; l'autre s'intéressant aux familles résidant en territoire rural et à leur connaissance et expérience des départs en séjours collectifs pour leurs enfants. Enfin, une enquête exploratoire portant sur les difficultés des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs *(ACM)* a été mise en œuvre durant le dernier trimestre de l'année. Les analyses de ces trois dernières enquêtes seront réalisées durant le premier trimestre 2023.

En parallèle de ces projets d'études, l'Ovlej, pour la quatrième année, s'est emparé des bases de données diffusées par l'Injep concernant l'activité des ACM, pour en offrir un décryptage. En 2022, pour la première fois, il s'est également saisi des bases de données sur le nombre de BAFA et de BAFD délivrés.

Si le programme d'étude a été riche, cela a également été le cas du côté des diffusions de données. L'Ovlej a ainsi publié six bulletins ; organisé deux séminaires de restitutions *(étude parcours d'animation et Baromètre 2021)* ; et a répondu à treize sollicitations pour partager les divers résultats d'enquêtes.

Retrouvez toutes les analyses de l'Observatoire *(Bulletins, rapports, vidéos des séminaires...)* sur le site www.ovlej.fr.

Sœur de cœur
Current

Développement et Animation réseau

Le pôle Développement et Animation Réseau résulte de l'ambition de JPA de développer le nombre d'enfants bénéficiant des ACM. Cet objectif a entraîné la réorganisation de l'équipe JPA et la création de ce pôle.

Quelle est la stratégie du pôle Développement et Animation réseau ?

- Accompagner au quotidien l'interne, l'externe, le réseau et les bénévoles de JPA.
- Faciliter les relations entre les territoires et le siège,
- Proposer la création d'outils personnalisés pour la mise en place d'une stratégie de développement commune,
- Renforcer le lien avec les comités, les confédérés et les donateurs,
- Favoriser et valoriser les actions collectives.

Pour servir cette stratégie, JPA a créé les postes de Responsable du Développement et Animation du Réseau et de Community Manager Nous avons accueilli dans ce nouveau pôle 4 nouveaux collaborateurs :

- **Marie SUBERBERE,**
  Responsable du pôle Développement et Animation Réseau
- **Marie-Sophie BARDON,**
  Chargée de Fundraising
- **Marie MARTIN,**
  Chargée de Communication
- **Adham WURMSER,**
  Community Manager en alternance.

Cette stratégie de développement constitue le fil rouge du pôle. Elle est appliquée au quotidien par l'équipe, avec une volonté d'agir en collaboration pour fédérer et valoriser l'ensemble des parties prenantes dans le but de faire partir le plus d'enfants possibles en séjours collectifs.

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION RÉSEAU

Des comités départementaux mobilisés

JPA 05 - Hautes-Alpes

JPA 05 s'interroge « comment informer, sensibiliser, et convaincre les familles de l'intérêt des colos ? » Une proposition : le projet de mini-colo avec un séjour proche de chez eux à prix bas afin de faire partir leurs enfants. Ravis de cette expérience, désireux de repartir en colo, les familles rassurées et convaincues envisagent une inscription à court ou moyen terme.

JPA 08 - Ardennes

En cette période de crise sanitaire sans précédent, pendant laquelle les personnes à faibles revenus sont encore plus fragilisées, JPA 08 est convaincu de la nécessité de développer des solutions solidaires aux plus démunis. Aussi, le comité s'est associé à l'Agence du Don en Nature et aux Restos du Cœur pour réaliser des kits de produits d'hygiène corporelle, pour les distribuer

auprès des enfants inscrits sur les séjours des organisateurs de vacances collectives membres de son réseau. L'hygiène est en effet un facteur essentiel pour la santé, l'estime de soi et l'insertion sociale.

JPA 13 - Bouches-du-Rhône

JPA 13 agit avec les Restos du Cœur. Ceux-ci proposent un départ en colo aux enfants qui en ont besoin. La part famille est réduite à 30 € *(aides CAF, JPA et RDC)* provoquant ainsi de nombreux départs.
Afin d'inciter davantage de familles et d'enfants à partir en colo, le comité JPA des Bouches-du-Rhône développe le principe des « prescripteurs de proximité ». Il est, d'une part et depuis 7 ans, impliqué dans les actions « Partir En Colo avec un Etablissement Scolaire ». Il mène également, depuis 2 ans, une action en lien avec les Restos du Cœur. Des conventionnements établis entre le comité JPA 13, des organisateurs de colo *(membres de JPA)* et des centres des Restos du Cœur permettent à ces derniers de repérer quels sont les enfants qui auraient le plus besoin de ce type de vacances et de le leur proposer dans le cadre des relations régulières qu'ils développent avec les familles. Pour un coût d'environ 500 €, la CAF apporte environ 70 €, les Restos du Cœur et JPA 13 200 € chacun ; cela fait descendre la part familiale à 30 €. Toutes les parties impliquées se déclarent satisfaites de cette dynamique : on relève notamment une part très importante de « premiers départs ».

JPA 31 - Haute-Garonne

Dans le cadre du plaidoyer, retour intéressé d'Hadrien CLOUET, député. Ensemble nous avons visité une colo EEDF dans l'Aude. Echanges visant à une politique pérenne du droit aux vacances en faveur de la jeunesse

JPA 43 - Haute-Loire

JPA 43 mène mène depuis 2018 un projet en faveur des départs en vacances des jeunes en partenariat avec le Conseil Départemental, la CAF, la MSA et le SJEDS. En 2022, ces derniers ont aidé avec plus de 20 000 € d'aides aux familles. Les aides sont de 10 € par nuitée et par enfant de moins de 18 ans pour les séjours en Haute-Loire. 660 enfants ont pu partir sur 69 séjours organisés, remplissant les objectifs de dynamisation des acteurs du département, mixité sociale…

JPA 67 - Bas-Rhin

JPA 67 et l'Eurométropole ont mené ensemble l'opération « premier départ » et envoyé 125 enfants des QPV en séjours organisés par nos confédérés. La synergie des acteurs a assuré la réussite de l'opération.

JPA 69 - Rhône et Métropole de Lyon

En 2022, JPA Rhône et Métropole de Lyon a soutenu 1 345 jeunes. Elle s'est inscrite sans confusion entre le temps scolaire et le temps de loisirs dans les Colonies apprenantes en organisant la majorité des séjours du territoire. Elle met en place depuis 2019 un dispositif distinct « Partir en colo pour grandir et mieux apprendre », plus ambitieux, qui s'appuie sur la complémentarité éducative pour soutenir la réussite des jeunes dans les PRE et cités éducatives. Elle attribue des aides financières au départ en classes de découvertes et a proposé des séjours de vacances aux jeunes réfugié-e-s, ukrainien-ne-s ou non. Dans toutes ces actions, elle cherche à rendre effectives la mixité sociale et l'égalité filles-garçons. Elle bénéficie de plusieurs partenariats locaux.

JPA 90 - Territoire de Belfort

Le 30 août 2022, invitée par la DASEN du Territoire de Belfort, JPA 90 a participé à un FORUM des partenaires de l'école de la République. Ce forum, destiné à accueillir les professeurs des écoles stagiaires et étudiants Master 2 à l'INSPE de Belfort s'est tenu sur une demi-journée.
En juin JPA 90 a participé à une demi-journée de formation des nouveaux directeurs d'école.

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION RÉSEAU

Appel à la générosité

En 2022, grâce à tous les bénévoles, aux professeurs investis, aux parents, aux énergiques équipes d'animations aussi, 20 727 enfants ont eu cette année la joie de cette sensation inégalée de liberté et de joie que procurent les premières vacances sans les parents.

En 2022, JPA a accompagné des enfants ou des jeunes dans leurs premiers pas vers l'autonomie en leur offrant au moins une nuit en dehors de leur famille à la mer, à la montagne ou à la campagne, dans un accueil collectif bienveillant et joyeux !
Grâce aux donateurs et à nos partenaires, ce sont :

- **5 475** enfants en colonies de vacances,
- **4 761** enfants en colo apprenantes,
- **11 360** enfants partis en classes de découvertes grâce à notre partenaire l'ANCV.

> HANDICAP

JPA s'engage pour soutenir et encourager le départ des enfants, notamment ceux en situation de handicap, en colonies de vacances, en centres de loisirs ou bien encore en classes de découvertes. C'est parce que ces séjours collectifs sont bien plus que de simples temps de loisirs, qu'en 2022 JPA, au travers de ses appels à don, a collecté **30 010 €** auprès de ses donateurs pour ces enfants.

Grâce à votre générosité, Nathan, qui souffre d'un déficit cognitif, **a pu partir en colonie cet été.** Un séjour bénéfique pour lui qui n'avait jamais quitté sa mère.

« Pendant 3 semaines, j'ai pu jouer, me baigner, et j'ai fait plein d'activités : jeux sportifs, chasse au trésor, Escape Game, Cluedo géant... C'est la première fois que je me fais autant de nouveaux copains. J'ai aidé comme tout le monde à la vie du groupe. C'était super ces vacances ! J'espère que je pourrais repartir l'été prochain. »

« Je tiens à vous remercier sincèrement car grâce à vous, mon fils Nathan est parti en vacances. C'était une grande première pour nous de nous séparer pendant 3 semaines. De mon côté, j'ai pu partir, seule, une semaine. Cette pause a été incroyable ! J'ai pu me ressourcer, sans culpabilité, car je savais mon fils heureux et en de bonnes mains.
Je n'aurais jamais pensé pouvoir m'évader un seul instant sans mon enfant. Vous avez rendu cela possible, vous nous avez fait à tous les deux ce merveilleux cadeau.
Mon fils est rentré heureux, je l'ai même trouvé grandi et plus sûr de lui. Merci à vous et à toute votre équipe. »

RENDEMENT CAMPAGNE MAILING HANDICAP (26/10/22)

NOMBRE DE MESSAGES	NOMBRE ACTES FINANCIERS	TAUX DE RETOUR	DON MOYEN
4 164	517	12,42 %	58,63 €

MONTANT TOTAL COLLECTÉ
30 310 €

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION RÉSEAU

> RÉFUGIÉS

Qu'il vienne du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest un enfant réfugié est un enfant déraciné. C'est un enfant qui a perdu un bout de son enfance dans la guerre ou la misère... Ce temps de répit, d'un séjour collectif, aura permis à ces enfants de partager des jeux d'enfants, des éclats de rire, un peu d'insouciance et beaucoup d'amitié !
Fidèle à ses mission, JPA a contribué à aider à l'accueil des enfants de réfugiés. Ce sont pas moins de moins de **29 203 €** collectés via son mailing d'appel à don, en juin 2022.

Que vont faire les enfants réfugiés cet été ?

[2] Didier LUCE - Membre fondateur de La LOCO, association qui travaille à l'insertion et à l'inclusion des personnes accueillies au sein du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile Léo Lagrange de Saint Beauzire.

« Lorsque j'étais directeur du CAO[1] de Saint Beauzire en Haute Loire, nous accueillions des enfants de familles qui venaient d'Afghanistan, du Soudan et d'autres pays en guerre. Afin de soutenir leur inclusion, nous avions fait le choix de les inscrire à l'accueil de loisirs Léo Lagrange de Brioude durant les mercredis et les vacances scolaires. Souvent ils arrivaient intimidés, ils ne maitrisaient pas tous les codes et c'était toujours extrêmement émouvant et satisfaisant de les voir s'intégrer chaque jour un peu plus. Ces temps collectifs de loisirs leur permettaient de commencer leur résilience.

Et là on se dit qu'à notre petite échelle, on a réussi à donner un peu de joie et qu'on a contribué à gommer une partie des inégalités ! » Didier[2] »

RENDEMENT CAMPAGNE MAILING RÉFUGIÉS (30/05/22)

NOMBRE DE MESSAGES	NOMBRE DE DONS	TAUX DE RETOUR	DON MOYEN
4 415	458	10,37 %	63,90 €

MONTANT TOTAL COLLECTÉ
29 203 €

UNE CAMPAGNE DE CROWDFUNDING SPÉCIFIQUE POUR LES ENFANTS UKRAINIENS.

Via la plateforme Hello Asso, JPA s'est mobilisée, aux côtés d'un de ses membres Croq'Vacances.

Ce sont **4 100 €** collectés pour offrir des vacances à 20 enfants ukrainiens !

4 nouveaux adhérents rejoignent notre Confédération

L'Assemblée Générale du 16 juin 2022 a voté, à l'unanimité, l'intégration de 4 nouveaux membres dans la Confédération JPA : Croq'Vacances, la FAGE, la Fondation d'Aguesseau et le RFVE.

CROQ'VACANCES
Croq'Vacances est une association organisatrice de colonies de vacances pour les jeunes de 6 à 17 ans. Dans une dynamique d'accompagnement, Croq'Vacances souhaite offrir les meilleurs souvenirs, dans un cadre sécurisé et dépaysant.
Plus d'informations ici :
https://croqvacances.org/

FONDATION D'AGUESSEAU
La fondation d'Aguesseau vient en aide aux membres du personnel relevant du ministère de la Justice, ainsi qu'à leurs familles. Ses moyens d'actions sont également l'aide financière par des subventions pour les colonies de vacances qu'elle organise en partenariat avec des prestataires.
Plus d'informations ici :
https://www.fda-fr.org/

LA FAGE
La FAGE regroupe 2 000 associations et syndicats, soit 300 000 étudiants en France. Par son fonctionnement de démocratie participative, elle veut garantir l'égalité des chances de réussite éducative en agissant pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des jeunes.
Plus d'informations ici :
https://www.fage.org/

RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES ÉDUCATRICES
Créé en 1998, le Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE) regroupe 120 villes françaises de toutes tailles, impliquées dans le parcours éducatif des enfants et des jeunes au-delà de leurs simples compétences liées aux écoles et cela, dès le plus jeune âge. Elle met en relation les élus et techniciens des villes adhérentes pour construire ensemble des politiques éducatives innovantes.
Plus d'informations ici : https://rfve.fr/

Bienvenue dans notre Confédération !

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION RÉSEAU

Accompagner la transformation digitale

Une des missions du pôle Développement et Animation Réseau est d'accompagner nos confédérés et nos comités départementaux dans leur transformation digitale et la valorisation de leurs actions sur les réseaux sociaux. Cette mission est indispensable pour rester visible auprès de la communauté et du grand public.

> LES ÉTAPES DE CET ACCOMPAGNEMENT :

1/ Constitution d'une équipe pour élaborer une stratégie et son déploiement
2/ Audit des réseaux utilisés, associé à l'analyse des abonnés : Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook.
3/ Développement et qualification des personnes et organisations, principalement des acteurs de l'Education populaire, qui nous suivaient par la régularité des contenus. Ceux-ci sont engagés, en cohérence avec l'image de JPA et les attentes de notre communauté :

- Relais de l'actualité de nos confédérés,
- Publication des actions de nos bénévoles,
- Prises de parole de JPA,
- Partage des services proposés par JPA,
- Valorisations des rencontres importantes du secteur.

Les réunions mensuelles avec les comités départementaux et celles de la Commission des Responsables Communication de JPA et ses membres ont permis d'échanger sur nos bonnes pratiques, sur notre stratégie en nourrissant et adaptant nos méthodes de travail innovantes et agiles sur cette transformation digitale.
La notion de collectif est essentielle dans notre stratégie. Ainsi, la proximité et la personnalisation de notre approche a permis d'embarquer nos adhérents dans cette transformation digitale. Une relation de confiance s'est instaurée, accompagnée d'une écoute active et d'une personnalisation de chacune de nos actions.
Pour atteindre l'ambition d'avoir un positionnement d'influenceur afin de rendre légitime notre accompagnement, nous avons développé et investi nos réseaux sociaux depuis septembre 2022. Les effets de cette croissance de nos réseaux sociaux ont permis de partager le contenu de nos confédérés auprès d'une audience de plus en plus conséquente.

QUELQUES CHIFFRES PAR RÉSEAU (ÉTAT DES LIEUX DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022) :

+3,2 %	+102,9%
+62;2 %	CROISSANCE EXPONENTIELLE DE 1799 À 1910 ABONNÉS

Cette stratégie de publications régulières et qualitatives a démontré son efficacité. L'année 2023 s'annonce prometteuse avec de nouvelles idées pour enrichir nos contenus, engager davantage notre communauté et attirer de nouveaux abonnés.

Réunions des Responsables Communication des Confédérés

Depuis septembre 22, le pôle Développement et Animation Réseau a mis en place un rendez-vous mensuel dédié aux responsables communication de nos confédérés. Pour ces premiers mois d'existence, les participants à ces temps d'échanges sont les AROEVEN, Les CEMEA, Croq'Vacances, les EEDF, Les Francas, Léo Lagrange, les PEP, le RFVE, le SNUipp, l'Unsa.

Quel est le principe de cette commission ?

- 1 réunion par mois
- Le mercredi de 10h à 11h30
- Les participants sont les responsables communication des confédérés JPA
- Objectifs : faciliter la communication entre nous, partager les bonnes pratiques et augmenter la visibilité des actions menées individuellement pour qu'elles s'inscrivent dans le collectif
- Chaque participant peut proposer un sujet à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion
- Envoi d'un compte-rendu et de ressources après chaque réunion aux confédérés participants
- Une réunion en présentiel une fois par an en plus des journées de rencontres organisées par JPA

Quelle est notre ambition ?

- Augmenter la visibilité de chacun et renforcer notre visibilité via le collectif
- Développer un sentiment d'appartenance à une cause par le collectif
- Développer des outils et des ressources à-même de favoriser l'harmonisation de la communication des différentes structures composant la confédération
- Que tous les représentants communication des confédérés participent à ces rencontres mensuelles

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION RÉSEAU

Accompagnement personnalisé des comités départementaux

Pourquoi proposer un accompagnement personnalisé aux comités départementaux ?

Les comités départementaux constituent le maillage local de JPA. Etendus sur tout le territoire, ils connaissent la réalité et les acteurs de l'éducations populaire de leurs départements. Portés par des bénévoles militants, ils sont des ressources essentielles pour les actions de JPA. Leur objectif est commun : faire partir le plus grand nombre d'enfants en séjours collectifs mais en tenant compte d'une réalité propre à leur département.

Le rapport de contrôle de l'IGESR souligne « La priorité que doit constituer pour JPA la redynamisation de son maillage territorial. »

Le rapport de contrôle de l'IGESR souligne « la priorité que doit constituer pour JPA la redynamisation de son maillage territorial. »
Cet accompagnement personnalisé est fondé sur la valorisation des informations partagées et adaptées aux attentes des comités départementaux. Il s'agit d'harmoniser les messages tout en respectant les attentes des bénévoles. Depuis juillet 2022. le pôle Développement et Animation Réseau a pour objectif principal d'entretenir une dynamique entre les comités départementaux et mettre en place une relation personnalisée entre les bénévoles de terrain, les confédérés et le national. Entre le mois de septembre et de décembre 2022, 17 comités départementaux ont été rencontrés (9 en présentiel, 8 en visio individuelle). Lors des réunions mensuelles dédiées, une vingtaine de représentants des comités participent assidument.

Quelles sont les actions mises en place ?

1/ Définir un cadre et adapter son action en fonction d'une réalité territoriale :

- Rencontrer les bénévoles afin qu'ils puissent nous exposer leurs succès, leurs freins et leurs objectifs,
- Mettre nos compétences et notre regard extérieur au service de leur organisation départementale,
- Créer du lien entre les comités départementaux pour favoriser le partage des bonnes pratiques et proposer des accompagnements entre bénévoles (échanger entre militants),

- Mettre à disposition des comités départementaux des outils personnalisés indispensables *(outils de communication, aide stratégique de visibilité...),*
- Accompagner les comités départementaux à consolider leurs bureaux (instaurer une dynamique pérenne, être le point d'entrée du national pour eux afin de les orienter vers le bon interlocuteur).

2/ Comment construire une relation de confiance ?

- Constituer un cadre d'entretien permettant la prise en compte de leurs contraintes et motivations, leurs expériences terrain, comprendre le fonctionnement de leur comités départementaux et présenter tous les dispositifs mis à leur disposition,
- Inscrire un rendez-vous mensuel dans leurs agendas,
- Favoriser le témoignage des bénévoles pendant les rendez-vous mensuels,
- Organiser une réunion individuelle « un rdv en one to one » pour comprendre leur attente,
- Faciliter les échanges entre les bénévoles et le siège,
- Relancer les comités départementaux qui sont moins actifs en comprenant pourquoi,
- Remonter, avec les bénévoles, les comités départementaux qui ne sont plus actifs.

3/Rendre visible leurs actions auprès de la communauté des adhérents : les différentes newsletters, le site, les réseaux sociaux...

Parce que les bénévoles sont plus occupés à faire plutôt qu'à faire savoir, dans le cadre de la transformation digitale, nous multiplions les opportunités pour valoriser leurs actions départementales.

JURIDIQUE

Service juridique

L'année 2022 est encore imprégnée par le contexte de crise sanitaire. Le besoin de souffler n'aura jamais été aussi prégnant et l'envie de se reconnecter à la nature fut, en cette période tumultueuse, un sentiment partagé par chacun d'entre nous. Cet appel de la nature s'est révélé dans les nombreuses questions réglementaires posées au service juridique de JPA, essentiellement axées sur les activités de plein air et les risques qui y sont associés.

C'est pourquoi, dans une perspective d'amélioration continue de nos services, nous avons mis à jour et adapté nos outils et supports juridiques : d'une part offre juridique en ligne *« JuriACM »*, d'autre part la revue « Spécial Directeur et Directrice ». Deux autres revues sont venues enrichir notre offre, les *« Dossiers thématiques »* et le Dossier spécial sur la *« Responsabilité juridique, Assurance & Gestion des accidents dans les ACM ».*

Toujours en lien avec les activités de plein air et la prévention des risques, l'année 2022 a vu la création d'un nouvel outil numérique à destination des animateurs et animatrices « Kelrisqu'anim ».

S'adressant à l'ensemble des acteurs d'Accueils Collectifs de Mineurs, ces outils forment un tout cohérent, à savoir :

- **JuriACM,** une offre juridique au service des organisateurs, responsables d'ACM, personnes morales, CSE et collectivités locales ;

- **Spécial Directeur & Directrice,** une revue qui s'adresse, comme son nom l'indique, aux directeurs et directrices ;
- **Kelrisqu'anim,** une solution numérique et ludique, entièrement gratuite, pour les animateurs et animatrices.

La concrétisation des activités juridiques, aussi diverses que riches, ne serait pas envisageable sans la contribution et l'implication des membres confédérés de Jeunesse au Plein Air, des comités départementaux et de leurs bénévoles. Un grand merci à eux !

MISSIONS DU SERVICE JURIDIQUE JPA

- Animation du Groupe juridique de la Confédération – sa vocation est de faire le point sur la règlementation de l'année en cours et de définir les principaux axes règlementaires impactant les ACM,
- Veille juridique sur les textes de droit européen et de droit français concernant directement ou indirectement le secteur des ACM,
- Contribution à la mission d'intérêt général portée par la Confédération et ses membres dans le cadre des activités de plaidoyer (notes de contexte, positionnement sur des questions de droit, participation à des rapports officiels),
- Elaboration et rédaction de supports d'information destinés aux acteurs du secteur (Spécial Directeur & Directrice, revues thématiques, JuriACM…),
- Assistance et conseil juridiques dans le cadre des services offerts par JuriACM
- Organisation de séminaires, conférences, webinaires.

« Cette activité de veille, expertise et conseil juridique constitue l'autre pilier (avec le plaidoyer) structurant de l'activité de JPA. Deux objectifs sont visés : la prévention des risques et la sécurité des enfants, des jeunes et des encadrants. » selon le rapport de contrôle de l'IGESR.

JuriACM

I. UNE OFFRE JURIDIQUE CHALLENGÉE

Un contexte sanitaire plus apaisé, moins propice aux sollicitations

Dès mars 2020, la crise sanitaire a profondément impacté l'activité et le fonctionnement du site JuriACM, qui est l'offre numérique de services juridiques de Jeunesse au Plein Air, basée sur le modèle de l'abonnement annuel.
La sortie de crise et de l'urgence sanitaire, esquissée dans les textes législatifs et réglementaires dès 2021, a commencé à produire des effets tangibles début d'année 2022 *(fin de l'obligation de port du masque dans les espaces et transports publics notamment),* accompagnée de son pendant logique : un relâchement des vigilances et de l'intérêt pour la réglementation sanitaire, entraînant une baisse de l'attractivité et de la croissance de l'offre JuriACM.
Les effets de cette amélioration du contexte sanitaire sur l'attractivité de JuriACM étaient prévisibles et souhaitables, comme nous le soulignions déjà dans le rapport d'activités 2021 : la croissance fulgurante

JURIDIQUE

EN CHIFFRES

35 NEWSLETTERS JURIDIQUES EN 2022

6 000 ABONNÉS À LA NEWSLETTER

30 % TAUX DE RETOUR

300 ABONNÉS À JURIACM

du nombre d'abonnés s'expliquait en partie par le climat d'incertitude sanitaire et ne pouvait durer indéfiniment.
C'est donc avec réalisme et une ambition mesurée que nous avons abordé l'année 2022, en saisissant cette opportunité d'un « retour au calme » pour sortir de la logique expansive de production permanente de contenus, consolider notre offre, fidéliser nos abonnés et retrouver une forme de sérénité introspective, en faveur de la qualité et de l'actualisation des contenus déjà existants.

Une ambition mesurée, mais récompensée

La sortie de crise sanitaire a été l'occasion de remettre de l'ordre dans les contenus réglementaires « hors covid » et de repenser certains de nos contenus et développements, parfois au profit de la synthèse, parfois au profit de l'exhaustivité.
De nouveaux articles ont pu être proposés aux abonnés, davantage centrés sur la réglementation permanente des ACM (restauration collective, débats parlementaires autour du CEE, accès de tous les enfants aux loisirs et notamment sur les temps périscolaires, etc.). Leur accueil favorable, retracé à travers des études statistiques de consultations, a permis de nous conforter dans cette direction et cette politique éditoriale de fond, moins « sensationnaliste ».
En parallèle de ces ajustements indispensables, le bulletin de veille juridique a continué de constituer un repère fort de notre service *(je dirais même : de notre identité)*. L'inscription à la liste de diffusion de ce bulletin de veille juridique est gratuite, seule la consultation de certains articles est réservée aux abonnés.
L'adhésion importante des organisations confédérées de Jeunesse au Plein Air au service JuriACM au lendemain de la crise sanitaire *(que ceux-ci soient des nouveaux abonnements ou des renouvellements)* a également confirmé cet intérêt pour le traitement de l'actualité réglementaire et législative *(hors covid)* et permis d'accroître encore le nombre d'abonnés.
Nous nous satisfaisons de cette croissance maintenue, bien que ralentie, dans un contexte économique difficile pour les organisateurs et très concurrentiel concernant l'accès à l'information juridique en ligne.

II. DES SOLLICITATIONS TOUJOURS NOMBREUSES

La baisse prévisible de l'attractivité de JuriACM au lendemain de la crise sanitaire n'a pas eu d'écho symétrique sur l'évolution du nombre d'abonnés. Elle n'en a pas eu davantage sur le volume de sollicitations reçues via l'assistance juridique réservée aux abonnés, qui est resté élevé.

Sur l'année 2022, nous avons reçu et traité un flux toujours important de demandes d'assistance dont les thématiques reflètent l'évolution du contexte sanitaire et des mentalités en quête de grand air à la sortie de la crise :

- De janvier à mars, 12 questions ont été reçues concernant l'application des règles sanitaires *(ouverture des ERP, tenue des classes découvertes, modalités d'application des règles sanitaires pour les activités en ACM, conditions sanitaires applicables à la restauration, etc.),*
- Après mars, une large majorité de questions (27) ont eu trait, directement ou de manière plus périphérique, aux conditions tenant en l'organisation des activités de plein air *(cadre juridique, responsabilité, contrats, etc.),*
- D'autres thèmes ont également été représentés parmi les demandes d'assistances : 7 questions concernant le RGPD, 10 questions concernant le droit social et le contrat d'engagement éducatif, 12 questions concernant le cadre juridique général applicable aux accueils.

EN CHIFFRES

74
DEMANDES D'ASSISTANCE

Nous avons interrogé nos abonnés, via une enquête de satisfaction. Des champs dévolus aux suggestions d'amélioration de notre offre ont été insérés dans cette enquête de satisfaction. Ils ont permis de flécher des axes de développement potentiels pour la révision du site Internet JuriACM.

Spécial Directeur et Directrice 2022

La raison d'être de la revue « Spécial Directeur et Directrice » est d'accompagner les directeurs et directrices en répondant à des questions pratiques, en tenant compte du tumulte réglementaire lié à la crise et en partageant des points de droit renouvelés, issus de vos activités d'animation !
L'année 2022 a vu la parution du Spécial Directeur & et Directrice. Cette édition recueille 205 questions/réponses revues, modifiées, réécrites et validées par nos experts en droit et praticiens.

JURIDIQUE

Les abondantes questions juridiques ont inspiré la construction d'une rubrique : ***« Activités de plein air et découverte du milieu naturel ».*** N'est-ce pas là la nature même des Accueils Collectifs de Mineurs ? Les vacances, les loisirs, les espaces qu'ils offrent, constituent des moments différents, des ruptures dans le rythme de vie, un changement d'habitudes et de repères qui vont permettre aux enfants et aux jeunes de se découvrir, se retrouver autrement et vivre des aventures. Et pour cette redécouverte, quoi de mieux qu'un retour dans nos forêts, nos campagnes, nos montagnes, nos rivières...
Cet axe développé dans l'édition 2022 ne fera pas oublier les nombreux impacts du covid et de ses variants sur la réglementation, en lien avec la gestion de la sortie de crise sanitaire. Les évolutions furent nombreuses, tant au niveau du « BAFA-BAFD » qu'au niveau de la ***« Gestion RH des personnels et de l'animation de l'équipe pédagogique »,*** sans oublier bien évidemment la partie ***« Santé ».***
Au-delà des problématiques suscitées par la crise sanitaire, l'édition 2022 du Spécial Directeur et Directrice a pris en compte la multitude de textes techniques *(législatifs et réglementaires)* impactant les ACM.
Cette année a été l'occasion de traiter un sujet d'importance : la gestion des ***« Violences, de l'Agressivité et du Harcèlement dans les ACM ».*** Ce dossier spécial s'emploie à apporter les analyses et les réponses les plus concrètes possibles pour les directeurs et les animateurs.

Le Spécial Directeur & Directrice des ACM est un outil d'informations pratiques de référence des colonies de vacances, des centres de loisirs, des camps scouts et des organismes de formation BAFA/BAFD. Chaque année, la revue juridique est très attendue et appréciée par les lecteurs.

LE SPÉCIAL DIRECTEUR & DIRECTRICE DES ACM EN CHIFFRES

205
RÉPONSES DANS LE SPÉCIAL DIRECTEUR ET DIRECTRICE DES ACM

1
NOUVELLE RUBRIQUE : « ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET DÉCOUVERTE DU MILIEU NATUREL »

18 000
EXEMPLAIRES DIFFUSÉS

1
DOSSIER SPÉCIAL : LA GESTION DES « VIOLENCES, DE L'AGRESSIVITÉ ET DU HARCÈLEMENT DANS LES ACM »

DOSSIERS THÉMATIQUES DU SPÉCIAL DIRECTEUR ET DIRECTRICE

L'année 2022 voit le jour du troisième numéro des dossiers thématiques de la revue du Spécial Directeur et Directrice et l'intérêt croissant des acteurs d'ACM pour ces dossiers.

Ce dossier rétrospectif s'orne d'un nouveau sujet : « L'éducation à la santé en ACM ». Bien ancrée dans la culture du secteur, la santé fait partie des objectifs de l'éducation populaire *(épanouissement, intégrité physique et morale, transmission des savoirs et des compétences psychosociales contribuant à la préservation de la santé des mineurs...).* Les ACM sont un levier remarquable pour permettre à chaque jeune de devenir un citoyen acteur de sa propre santé et soucieux de celle des autres.
Les autres thèmes abordés dans ce dossier *(« Laïcité », « Les mixités », « L'utilisation des technologies de communication en ACM », « L'amitié, l'amour et les sentiments », « Développement durable et protection de l'environnement » ou encore « La relation aux parents »)* ont été revus de fond en comble. De nombreux textes officiels ont impacté le contenu des questions/réponses pour chacun des thèmes précités :

- Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,
- Décret n° 2021-716 du 4 juin 2021 instituant un comité interministériel de la laïcité,
- Loi n°2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels,
- Orientations de la COP 26 du 31 octobre 2021 pour faire face aux changements climatiques,
- Loi « Climat et Résilience » n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,
- Loi n°2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.

Tous ces sujets d'importance, qui traversent notre société, constituent un complément idéal à la revue du « Spécial Directeur et Directrice » pour tous les acteurs d'ACM.
Comme toujours, la participation et la contribution des membres confédérés de JPA sont d'une aide précieuse pour mettre sur pied ces dossiers thématiques.

EN CHIFFRE

7 SUJETS ABORDÉS DANS LE DOSSIER RÉTROSPECTIF

DOSSIER SPÉCIAL RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ASSURANCE & GESTION DES ACCIDENTS DANS LES ACM

Notre société est de plus en plus normative et de plus en plus judiciarisée, où le principe de précaution est brandi comme l'étendard ultime de la protection, où le concept du « risque zéro » prend le pas sur l'aspect éducatif et le processus de « responsabilisation » des enfants et des jeunes. En tant qu'acteurs d'ACM, le questionnement de son niveau de responsabilité juridique est légitime.

Ce dossier s'adresse donc à tous les acteurs d'Accueils Collectifs de Mineurs (organisateurs, directeurs, animateurs, enseignants, maires, fonctionnaires territoriaux, prestataires d'ACM, intervenants extérieurs, formateurs...) et plus largement tous ceux qui sont sensibles et intéressés à la question de la responsabilité juridique en ACM.

Ce dossier a pour objectif d'aborder toutes les questions que se posent les acteurs précités concernant la responsabilité juridique en ACM, sans oublier la prise en charge assurantielle ou encore la prévention et la gestion des risques.

Avec exhaustivité, toutes les possibilités, les circonstances ou les situations de mise en jeu de la responsabilité sont identifiées, analysées et expliquées, tout en les confrontant avec la réalité de terrain.

JURIDIQUE

Solution numérique Kelrisqu'anim

Depuis juillet 2022, le service juridique met à disposition de tous les animateurs et animatrices une plateforme interactive, entièrement gratuite, sur la prévention des risques dans le cadre des activités en Accueils Collectifs de Mineurs.

Simple d'accès, pratique et ludique, sa vocation est d'accompagner les animateurs et animatrices pour toutes les questions de prévention afin d'assurer la sécurité des enfants et des adultes : gestes de premiers secours, incendie, activités de baignades, sorties pédestres et transports, risques en milieu naturel. Tout ce qu'il faut savoir en termes de gestes et de comportements à adopter face à tel ou tel risque...Tous les fondamentaux sont rappelés, synthétisés et commentés par nos experts.

Cet outil évolutif propose une expérience immersive unique, avec une mise en situation via un jeu de rôle.

Merci à nos membres confédérés pour leur implication dans la relecture des contenus et les tests réalisés. Merci également à notre partenaire France Sélection qui a apporté tout l'appui logistique et technique sur cette solution numérique.

Webinaire sur la responsabilité juridique des acteurs des sorties scolaires et des classes de découvertes

Le 18 mai 2022, le service juridique JPA a organisé un webinaire sur l'épineuse et non moins importante question de la responsabilité des acteurs de classes de découvertes en général et celle de l'enseignant en particulier.

Dans le cadre de ce webinaire, ont été présentés tour à tour :

- Les enjeux de la responsabilité,
- Les notions, typologies et principes de la responsabilité juridique,
- La responsabilité civile de l'enseignant,
- La responsabilité pénale de l'enseignant.

Des retours d'expérience, des témoignages ont apporté à ce webinaire, des couleurs et de la richesse dans les échanges, grâce notamment aux interventions de :

Laurent BERNARDI (enseignant et directeur d'école – Actuellement détaché auprès des Ceméa en tant que directeur national) : récit d'un accident de montagne, conduite à tenir ;
Nathalie LEBUGLE (proviseure – Cité scolaire Louis Pasteur - Somain 59) et **Sébastien TURPIN** (professeur de collège et de lycée – Etablissement Louis Pasteur - Somain – 59) : discussion autour des expériences de voyages ;
Valérie CASTAGNER (animatrice du groupe de travail sur les classes de découvertes – Ligue de l'Enseignement) et **Julie ESCOT** (chargée de développement de classes de découvertes – Ligue de l'Enseignement) : récit d'un accident et procédures de prise en charge ;
Pierre TEUMA (ancien secrétaire général de la Fédération nationale OCCE) : urgence Assistance Rapatriement - Comment procéder ? Où trouver de l'aide ?

Le webinaire a reçu un bel accueil et les nombreuses questions posées ont montré tout l'intérêt du sujet.

EN CHIFFRES

100
PARTICIPANTS

FORWARD
FORWARD

3

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS

P50 ❯ Rapport du trésorier
P54 ❯ Les comptes JPA

FONDS DE DOTATION DE JPA PARTIR & DEVENIR

P60 ❯ Mission de Partir et Devenir

ÉTATS FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS EXERCICE 2022

du 1er janvier au 31 décembre 2022

1/ RAPPORT DU TRÉSORIER

L'exercice comptable 2022 est la traduction financière de l'activité du siège de JPA pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.
Cet exercice 2022 fait suite à 2 années impactées par la crise du COVID avec des incidences dans le fonctionnement et les actions de JPA.

Des partenariats renforcés au service du départ en séjour collectif

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des conventions avec nos partenaires publics : ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et l'ANCV.
Après deux années en berne concernant le départ en séjours scolaires, nous avons retrouvé un niveau quasi équivalent à celui de 2019, avec 11 347 enfants ayant bénéficié d'une aide pour un départ en séjour scolaire, pour un montant global de 722.810 €. Dans le cadre du partenariat avec l'ANCV nous avons accompagné le départ en séjour de vacances de 361 enfants en situation de handicap pour un montant d'aides accordées de 173.840 €.
Le dispositif Colos apprenantes a été reconduit. Nous avons bénéficié d'une subvention de 1.000.000€ en plus du reliquat 2021 d'un montant de 1.456.887 €. Nous avons financé 4.761 départs dans le cadre du dispositif Colos apprenantes pour un montant total de 2.054.675 €.
358.658 € ont par ailleurs été attribués pour des départs en séjours par l'intermédiaire des comités départementaux.
Au global, le montant des aides octroyées est en progression de 18% entre 2021 et 2022, et représente 58% des charges d'exploitation.

Une nouvelle organisation au service du développement de JPA

Suite au travail conduit avec le cabinet ADIX, nous avons mis en place durant l'année 2022 une nouvelle organisation reposant sur 4 pôles : Juridique, Développement, Plaidoyer et Administration-Finances.

Cette organisation a conduit à de nombreux changements au sein de l'équipe. Nous avons enregistré le départ de 8 salariés sur 2022 et l'arrivée de 8 nouveaux, soit un renouvellement de plus de 50 % de l'effectif.
Ce fort renouvellement d'équipe n'a pas été sans incidence sur le fonctionnement de JPA, dans un contexte de difficulté de recrutement. Nous avons dû faire appel à des emplois intérimaires pour pallier les carences de postes dans l'attente de recrutement.

Un exercice déficitaire prévu

L'exercice est déficitaire de 82 K€ pour un budget prévu de -182 K€. Le déficit prévu était dû au tuilage sur le poste de responsable administratif et financier et à la création d'un nouveau poste de responsable de l'animation du réseau. Le déficit est moins important que prévu compte-tenu notamment de la diminution de la provision pour indemnités de fin de carrière, conséquence directe du renouvellement d'équipe.

Une situation financière saine

La situation financière de JPA reste saine. JPA dispose d'un niveau de fonds propres satisfaisant qui s'élève à 3,5 millions d'euros, et de 4,5 millions de trésorerie disponible au 31 décembre 2022. Cette situation permet d'envisager l'avenir de JPA avec sérénité et de mettre en œuvre le plan de développement de JPA conformément à nos orientations stratégiques.

La mise en œuvre de la réforme de la cotisation

2022 était la 1re année de mise en œuvre des nouvelles règles de cotisation au sein de JPA. Le montant des cotisations perçues enregistre une baisse de 13.828 €. Deux explications principales permettent d'expliquer cette baisse ; certaines organisations ont vu leur montant de cotisation baisser, d'autres n'ont pas réglé leur cotisation soit suite à des difficultés économiques soit par oubli. Il conviendra de mettre en place un suivi plus rigoureux du paiement des organisations membres.

Des ressources qu'il convient de développer

L'ambition de développement de JPA notamment dans le domaine des aides au départ en vacances nécessite de développer les ressources au service du financement des

ÉTATS FINANCIER

missions. Si le service des publications poursuit son développement (+10 % par rapport à 2021) les ressources issues de la générosité du public restent insuffisantes. Nos efforts devront porter sur le développement des ressources propres de JPA, notamment celui des dons et du mécénat.

JPA est reconnue par ses partenaires publics (Ministères, ANCV...) mais reste trop peu connue du grand public. La campagne de communication et de notoriété lancée en 2023 devra s'accompagner du développement des ressources issues de la générosité du public. Les fonds publics représentent toujours une part importante des ressources de JPA.

Mise en œuvre du modèle économique JPA/Partir et Devenir

Dans le rapport financier 2021, nous faisions un point d'étape sur la mise en œuvre du modèle économique de JPA. Où en sommes-nous un an plus tard ?

Une organisation au service des priorités de JPA

Comme évoqué précédemment, la réorganisation d'équipe pour mieux répondre aux priorités du plan stratégique s'est faite tout au long de l'année 2022. Il convient maintenant de stabiliser et pérenniser l'équipe.
Par ailleurs plusieurs chantiers structurants ont été engagés durant l'année 2022 : le développement d'un CRM permettant d'assurer un meilleur suivi des différents partenaires, donateurs et bénéficiaires de JPA.
Nous avons également engagé le projet sur la refonte de la plateforme de gestion des aides, afin d'optimiser le traitement des demandes qui est à ce jour très chronophage.

Un projet immobilier qui se concrétise

Depuis plusieurs années nous évoquions le projet de déménagement du siège de JPA dans le but de louer les locaux du 21 rue d'Artois et dégager les ressources nécessaires au financement du fonctionnement de Partir et Devenir.
La première étape de ce projet est bien engagée ; nous avons confirmé auprès de Wikivillage notre volonté d'intégrer leur structure. Nous finalisons actuellement les termes de bail ainsi que le projet d'aménagement de nos futurs locaux. Le déménagement est fixé au 15 septembre 2023.
Le déménagement provisoire prévu initialement afin de pouvoir libérer les locaux et engager les travaux de rénovation du 21 rue d'Artois n'a pu se faire compte-tenu des nombreux changements au sein de l'équipe qui a fortement perturbé son fonctionnement.

Ces travaux de rénovation seront engagés en septembre 2023 après le déménagement pour une mise en location prévue durant le 1er trimestre 2024.
Cette location sera portée par le fonds de dotation Partir et Devenir, après le transfert de l'usufruit des locaux de JPA à Partir et Devenir. Cette mise en location devrait permettre de dégager 150 K€ par an.

La gestion de la dotation de Partir et Devenir

L'étude sur les placements et l'appel d'offre auprès des banques a été réalisée par le CA de Partir et Devenir selon les préconisations du comité d'investissement.

3,5 M€ ont été confiés en gestion à la banque Neuflize OBC et 3,5 M€ à la banque INDOSUEZ. Les mandats de gestion confiés à ces deux banques permettront de générer plus de 200 K€ de produits financiers par an pour financer les projets d'aides au départ.

La mise en œuvre du modèle économique de JPA a pris plus de temps que prévu et a été retardée par la crise sanitaire de 2020 et 2021. Les 3 piliers sur lesquels repose cette transformation, à savoir la réorganisation d'équipe au service des priorités de la confédération, la mise en œuvre du projet immobilier et les placements de la dotation de Partir et Devenir sont aujourd'hui bien engagés. Il appartiendra à cette nouvelle équipe, et l'ensemble des membres de la confédération de poursuivre et développer l'action de JPA pour renforcer le départ en séjours collectifs des enfants et des jeunes et promouvoir et soutenir notre secteur d'activités.

ZOOM

ÉTATS FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	98 910	112 738
Ventes de biens et services	401 935	350 723
Vente de biens	248 648	228 177
Vente de prestations de service	153 287	122 546
dont parrainage		
Produits des tiers financeurs	3 443 886	5 050 199
Concours publics et subventions d'exploitation	3 134 313	4 733 397
Ressources liées à la générosité du public	292 827	283 552
Dons manuels	285 164	281 314
Mécénats	7 663	2 238
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	16 746	33 250
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts	**61 192**	**2 178**
Utilisation des fonds dédiés	**1 556 055**	**499 322**
Autres produits	**21 365**	**19 096**
TOTAL I	**5 583 342**	**6 034 256**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	**570 406**	**448 349**
Aides financières	**3 309 893**	**2 799 284**
Impôts, taxes et versements	**93 098**	**82 998**
Salaires et traitements	**749 478**	**612 139**
Charges sociales	**352 907**	**310 238**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**34 223**	**38 458**
Report en fonds dédiés	**525 690**	**1 589 305**
Autres charges	**43 961**	**46 577**
TOTAL II	**5 679 657**	**5 927 348**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-96 315**	**106 908**

COMPTE DE RÉSULTAT	2022	2021
PRODUITS FINANCIERS		
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	10 909	11 242
TOTAL III	**10 909**	**11 242**
CHARGES FINANCIERES		
TOTAL IV	**0**	**0**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**10 909**	**11 242**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	**-85 406**	**118 150**

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	**5 972**	**1 387**
Contributions financières		
Sur opérations en capital	**4 051**	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**10 024**	**1 387**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4409	7 001 616
Report en fonds dédiés		
Sur opérations en capital	51	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	**4460**	**7 001 616**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**5 564**	**-7 000 229**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 655	2 576

Total des produits (I+III+V)	5 604 275,59	6046 884,74
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 686 771,75	12 931 476,49
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 82 496,16**	**- 6 884 591,75**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL		

ÉTATS FINANCIER

BILAN ACTIF	AU 31/12/2022			AU 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	37 149	35 815	1 334	1 334
Concessions, brevets, licences, marques...	37 149	35 815	1 334	1 334
Immobilisations corporelles	761 480	733 195	28 285	31 891
Terrains	6 860		6 860	6 860
Constructions	639 947	636 012	3 934	
Installations techniques, matériel et outillage	114 673	97 182	17 491	33 931
Immobilisations financières	305 822	48 784	257 038	257 038
Participations et créances rattachées	57 038		57 038	57 038
Prêts	248 784	48 784	200 000	200 000
Autres				
TOTAL I	**1 104 451**	**817 794**	**286 657**	**290 263**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances	**388 576**	**127 148**	**261 429**	**52 719**
Créances clients, usagers et comptes rattachés	**388 576**	**127 148**	**261 429**	**52 719**
Disponibilités	**4 519 882**		**4 519 882**	**5 732 094**
Charges constatées d'avance	**6 578**		**6 578**	**6 743**
TOTAL II	4 915 036	127 148	4 787 889	5 791 556
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 019 488	944 942	5 074 546	6 081 819

BILAN PASSIF	AU 31/12/2021	AU 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	**4 528 351**	**4 528 351**
Fonds propres complémentaires	4 528 351	4 528 351
Fonds propres avec droit de reprise	**36 443**	**36 443**
Fonds propres complémentaires	36 443	36 443
Réserves	**71 510**	**4 579 950**
Réserves pour projet de l'entité	71 510	71 510
Autres		4 508 440
Report à nouveau	**- 990 392**	**1 385 761**
Excédent ou déficit de l'exercice	-82 497	- 6 884 592
Situation nette	**- 1 072 888**	**- 5 498 831**
Subvention d'investissement		
TOTAL I	**3 563 416**	**3 645 912**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds dédiés	778 182	1 808 547
TOTAL II	**778 182**	**1 808 547**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	**57 610**	**118 701**
TOTAL III	**57 610**	**118 701**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**46 948**	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**170 063**	**157 751**
Dettes fiscales et sociales	**126 213**	**102 350**
Autres dettes	**320 557**	**103 762**
Produits constatés d'avance	**11 556**	**144 796**
TOTAL IV	**675 337**	**508 659**
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 074 546**	**6 081 819**

ÉTATS FINANCIER

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
PRODUITS PAR ORIGINE	**TOTAL**	**Dont générosité du public**	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**391 962**	**391 962**	**396 290**	**396 290**
1.1 Cotisations sans contrepartie	98 910	98 910	112 738	112 738
1.2 Dons,legs et mécénat	292 827	292 827	283 552	283 552
- Dons manuels	285 164	285 164	283 552	281 314
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	7 663	7 663	2 238	2 238
1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité	225	225		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**460 755**		**415 698**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	16 746		33 250	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	444 008		382 448	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**3 134 313**		**4 733 397**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**61 192**		**2 178**	
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**1 556 055**		**499 322**	
TOTAL	**5 604 276**	**391 962**	**6 046 885**	**396 290**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**4 601 788**	**233 559**	**3 870 286**	**246 285**
1.1 Réalisées en France	4 601 788	233 559	3 870 286	246 285
- Actions réalisées par l'organisme	4 601 788	233 559	3 870 286	246 285
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds	**208 473**	**158 403**	**194 512**	**150 005**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	158 403	158 403	150 005	150 005
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	50 070		44 507	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**313 892**		**7 254 565**	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	**34 275**		**20 296**	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	**2 655**		**2 513**	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**525 690**		**1 589 305**	
TOTAL	**5 686 772**	**391 962**	**12 931 477**	**396 290**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**- 82 497**		**- 6 884 592**	

	2022		2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**TOTAL**	**Dont générosité du public**	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

PARTIR ET DEVENIR

Partir et Devenir, le fonds de dotation de JPA

Dominique MAHE,
président de Partir et Devenir

Professeur d'histoire-géographie à Rennes, Dominique Mahé s'engage auprès de la MAIF, mutuelle du monde de l'éducation en 1986, désireux de participer de manière concrète au projet de cette mutuelle militante. Il en devient le Président en 2014 et quitte ses fonctions en 2022. Année à laquelle, il accepte la présidence du fonds de dotation de JPA, Partir et Devenir.

Mission de Partir et Devenir

Crée en 2019 par l'association Jeunesse au Plein Air, Partir et Devenir est le premier fonds de dotation français avec la mission de développer l'accès aux vacances collectives pour tous les enfants, notamment les plus démunis.

Pourquoi agissons-nous ?
5,6 millions de jeunes ne sont pas partis en vacances en 2021 !*

L'accès aux vacances collectives est un apprentissage essentiel pour l'enfant. Il permet de développer sa curiosité, son autonomie, d'apprendre la mobilité, de découvrir l'autre dans sa différence, d'ouvrir le champ des possibles... C'est une expérience du "faire ensemble", qui a un impact sur la construction en tant qu'adulte. **C'est partir pour devenir !**

**Etude "Etat des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances dès 5-19 ans en 2021" - CREDOC-OVLEJ*

Nos mécènes 2022

Nous remercions vivement nos mécènes pour leurs soutiens historiques qui permettent chaque année de contribuer aux bourses JPA qui permettent aux comités départementaux de réaliser leurs appels à projets : La CASDEN, la BRED et KINNECT.

Partir et Devenir et la MAIF ont organisé un appel à projet intitulé « Promouvoir le départ en colo des enfants issus des territoires ruraux ».
L'enjeu de ce projet était la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.
Il devait répondre à un seul défi : l'égal accès de tous à un service public d'éducation de qualité, offrant sur tout le territoire les mêmes opportunités de réussite à chaque enfant et chaque jeune, quels que soient son origine sociale et son lieu de résidence.
Lundi 24 juin s'est tenu le jury de l'appel à projet.

4 PROJETS PRIMÉS

4 projets ont été primés d'une bourse :

- **1re dotation d'un montant de 5 000 euros**
  Attribuée au projet « Promouvoir le départ en colo des enfants issus des territoires ruraux » porté par Jeunesse au Plein Air Haute Loire, représenté par Claude FRANCOIS, localisé en Haute-Loire (43)

- **2e dotation d'un montant de 4 000 euros**
  Attribuée au projet « Premier départ » porté par le collectif ESA, représenté par Benjamin HAUPAIX, localisé en ZRR des Alpes Maritimes (06)

- **3e dotation d'un montant de 3 000 euros**
  Attribuée au projet « Après la classe, la colo ! » porté par Éducation Jeunesse Aisne, EJ'N, représentée par Olivier MATHIEU, localisé sur l'ensemble du territoire de l'Aisne (02)

- **4e dotation d'un montant de 2 000 euros**
  Attribuée au projet « Une colo à côté » porté par l'association La Maraude, représentée par Mme J. AUGUSTINE DE SAVIGNY, localisée à Arrout (09800)

Jeunesse au Plein Air

Jeunesse au Plein Air - 21 rue d'Artois - 75008 Paris
www.jpa.asso.fr
Tél. 01 44 95 81 21